



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 78430

### Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur les évènements qui ont eu lieu dans le collège Achmat Kartadinama à Grand-Santi, en Guyane française entre le 20 et 26 mars 2015. Selon Radio France Internationale, il y aurait plus d'une quarantaine de collégiennes ainsi qu'un agent territorial qui auraient été en proie à ce phénomène. Ces personnes font partie des Djuka, un groupe ethnique appartenant aux Bushinengue, descendants des groupes d'esclaves, emmenés d'Afrique par les Anglais et les Hollandais, échappés du Suriname aux XVIIIe et XIXe siècles. Le rectorat de Guyane prend cette affaire très au sérieux en analysant les causes de ce phénomène. Les psychologues et psychanalystes présents évoquent plutôt l'idée d'un mal-être identitaire de ces populations. De manière plus générale, il existe une coupure générationnelle très forte dans les minorités ethniques guyanaises. Il aimerait savoir quelles sont les politiques publiques proposées pour lutter contre ce mal-être identitaire et donner un sentiment d'appartenance à ces populations tout en valorisant leurs traditions culturelles.

### Texte de la réponse

Le phénomène observé à deux reprises au mois de mars dernier chez une dizaine d'adolescentes du collège Achmat Kartadinama à Grand-Santi n'est pas exceptionnel. De tels phénomènes surviennent régulièrement de part et d'autre du fleuve Maroni ou des rivières proches, dans les collèges mais aussi en dehors des établissements scolaires. Il ne semble pas que ceux-ci soient imputables à un mal être identitaire particulier de la population bushinengue, au regard des analyses données par les chefs coutumiers ainsi que par les ethnologues et les anthropologues. Il n'en reste pas moins que les jeunes issus de la communauté bushinengue comme les jeunes issus de la communauté amérindienne vivent dans un grand isolement géographique et sont confrontés au quotidien à deux modes de culture diamétralement opposés et déstabilisants, s'ils ne sont pas accompagnés par les pouvoirs publics et les chefs coutumiers de leur communauté respective. A cet égard, le conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengue de Guyane (CCPAB) ainsi que le secteur associatif ont un rôle important de relais et de médiation auprès des institutions concernant les besoins de ces populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. Les politiques publiques sont établies dans le principe de l'égalité des territoires mais aussi dans le respect des traditions. Des efforts sont conduits en ce sens en ce qui concerne le développement des services publics, comme la création de la maison des services publics de Maripasoula, la valorisation des cultures (rénovation complète de la maison du Grand Man à Papaïchton) et la valorisation du patrimoine bâti de Loka, berceau des Bonis. En complément de l'action des pouvoirs publics, des missions interministérielles sont régulièrement organisées par la préfecture pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants de cette région, notamment sanitaire et environnementale. A titre d'exemple, la plus récente mission conduite à Grand Santi les 13 et 14 avril 2015 s'est attachée à contrôler les travaux de réfection de certaines routes, de l'avancée des travaux de l'« unité de traitement des déchets (UTD) », de l'état du projet de construction d'un nouveau dispensaire, de l'approvisionnement en eau potable et électricité dans les villages et enfin de l'aménagement de nouveaux terrains à construire. Enfin, le Premier Ministre a récemment confié une mission parlementaire conjointe à la sénatrice Aline Archimbaud et à la députée Marie-Anne Chapdelaine, sur la

situation des communautés amérindiennes de Guyane. La lettre de mission prévoit que soit mené par les parlementaires un bilan des actions spécifiques menées sur place, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Cette mission sera effectuée auprès de la ministre des outre-mer. Le rapport est attendu d'ici le 30 novembre 2015.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Premat](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78430

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 avril 2015](#), page 2971

**Réponse publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 5046